

Franc-Lyonnais, dépendant de la dite abbaye d'Ambronay, et ayant rassemblé toutes les dames du dit couvent capitulairement, au son de la cloche, à la manière accoutumée, il déclare que le sujet de sa venue dans le dit monastère est de faire sa visite conformément aux saints canons et au devoir de son ministère. Les religieuses l'ont reçu processionnellement à la grande porte de l'église. C'étaient les vénérables et religieuses personnes dames Madeleine Pelleterat, prieure, Jeanne Pelleterat sous-prieure, Claudine Poyet, Jeanne Chana, Marie Perroud, Marianne Desgouttes, Françoise-Philiberte de Phélines, Louise Ressie, Aimée Galopin, Jolande de Laforest, Antoinette de la Forest, Lucie Mercier, Marie de Lamartine, Françoise Dumont, Marguerite Desvignes, Aimée Pelleterat.

Assisté de messire Pilyot, prêtre, aumônier et confesseur des dites dames, Jean-Aimé Lebrot procède aux cérémonies et formalités suivantes : procession à l'église au chant du *Veni Creator* ; visite du tabernacle et bénédiction ; visite du sépulcre des dames qui se trouve dans le cloître du côté de l'église, du tombeau des prieures, à l'entrée du chœur ; entrée dans l'église et commandement fait à toutes de répondre, quand elles seront interrogées sur tout ce qui sera demandé par le visiteur ; messe ; réception de toutes les religieuses, en commençant par les plus jeunes ; leurs dépositions consignées dans un cahier ; le deuxième jour, visite du chœur, de la sacristie, derrière l'autel ; visite de la chambre de la prieure où sont les terriers et les papiers ; visites des autres chambres, du réfectoire, des cloîtres où sont quatre allées soutenues de piliers ; de l'appartement de l'aumônier placé en dehors de la clôture. Le troisième jour toutes les dames ayant été réunies, au son de la cloche, après une exhortation à l'amour de leur condition et à la